

Extrait de presse (non identifié) relatant le retour de la dépouille mortelle d'Aimé Caillon à Nantua le 21 novembre 1947.
Collection privée.

NDREDI 21 NOVEMBRE 1947

NAN

Retour du corps d'Aimé Caillon victime de la barbarie nazie

13 décembre 1943. Date qui ne s'effacera jamais de la mémoire des Nantuausiens.

Cent cinquante hommes sont arrêtés comme otages et déportés dans les camps de la mort, en Allemagne. Parmi eux, un jeune homme de dix-sept ans et demi. Celui-ci, par sa forte corpulence ne se différencie de ses camarades de vingt à vingt-cinq ans, que par sa figure aux traits enfantins.

Aimé Caillon est un jeune sportif endurci. Depuis son plus jeune âge il aime le travail de force. C'est aussi un jeune homme très intelligent qui à l'âge de seize ans obtient son brevet élémentaire.

A la sortie des écoles, il travaille au comice agricole, dans les bureaux, et pour dépenser ses forces, le dimanche il joue au rugby, fait de la montagne car il aime la nature. Le soir, il va aux séances de gymnastique où partout il est apprécié comme un bon et franc camarade.

Mais hélas, au début de sa vie, les nazis l'enlèvent à sa famille, le déportent à Buchenwald, puis à Flossenbourg. Après un repêchage quinze jours sans nourriture ni repos, il arrive à Dachau où il est délivré par les Américains.

Tous ces traitements inhumains sont arrivés à bout de la santé de ce solide garçon et il est hospitalisé après 14 jours sans soins.

Devant son état épuisant, il est transporté à l'île de Moinsau (Lac de Constance), mais son corps usé ne peut vaincre la maladie, et le 8 juin 1945, il s'éteint n'ayant pas eu la consolation de revoir sa chère maman, son cher papa et ses sœurs.

Aujourd'hui, entre 9 et 10 heures, son corps arrivera à Nantua et sera accueilli par la municipalité, le comité des déportés, les organisations d'anciens combattants, les organisations locales.

Son cercueil sera déposé à la salle des pompes (mairie), transformée en chapelle ardente. La garde d'honneur sera montée par ses camarades de misère et toutes les organisations des anciens combattants.

La levée du corps se fera dimanche matin, 23 novembre, à 10 heures, devant la mairie.

En cette triste circonstance, que sa famille trouve ici toutes nos marques de sympathie.

Section des Prisonniers — La section des Prisonniers de Guerre prie ses adhérents d'assister aux obsèques de M. Caillon, déporté, réunion devant l'Hôtel-de-Ville, à 10 h.

Section de Rugby — La section de rugby fait appel à tous ses membres pour assister aux funérailles d'Aimé Caillon, ancien joueur de rugby. Rendez-vous devant l'Hôtel-de-Ville, à 10 h.